

| | | |
|--|--|---|
| Département des Alpes-Maritimes Etablissement Caisse des Ecoles | DÉLIBÉRATION DU COMITÉ D'ADMINISTRATION n° 2023 03 01 Séance du 20/03/2023 concernant l'approbation du compte de gestion présenté par Monsieur Julien Hacquard, Receveur. | Nombre de membres : 12 Nombre de présents : 8 suffrages exprimés : 9 pour : 9 contre : 0 abstentions : 0 |
|--|--|---|

Le comité d'administration réuni sous la présidence de Madame Lykke SAVIANE, Vice-Présidente.

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ont signés au registre des délibérations :

Mme Lykke SAVIANE, Vice-Présidente, Monsieur Alain ALESSIO, Mmes Sandrine MAURAS, Martine ABELLAN, représentants du conseil municipal, Mmes Virginie TRIPODI, Maryline RUGGERI, Emilie BRIERE, Chloé ROIG, représentantes des parents d'élèves formant la majorité des membres en exercice.

Était représenté : M. Francis TUJAGUE, Président.

Étaient excusés : Mme Fabienne HAZIZA, Inspectrice de l'Education Nationale,
Mme Yolande NICOLAS, Membre désigné par le Préfet.

Fait et délibéré,
les jour, mois et an susdits
pour expédition conforme

Le secrétaire de séance,
Alain ALESSIO

La vice-présidente,
Lykke SAVIANE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-260602420-20230320-20230301-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2023

Publication : 27/03/2023

Le président, Francis TUJAGUE